

La population en Bourgogne d'ici 2040 : croissance modérée et vieillissement

Si les tendances démographiques perdurent, le nombre d'habitants en Bourgogne augmenterait légèrement d'ici 2040. Le nombre de naissances devrait fléchir et les décès seront plus nombreux avec l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses du baby-boom.

La croissance démographique serait portée par les migrations, de plus en plus excédentaires du fait d'un regain d'attractivité vis-à-vis de l'Île-de-France et de Rhône-Alpes. L'augmentation de la population devrait être plus marquée en Côte-d'Or et dans l'Yonne, qu'en Saône-et-Loire. La Nièvre continuerait à perdre des habitants. Partout, le vieillissement devrait s'accroître. La Bourgogne compterait ainsi de moins en moins d'actifs et davantage d'inactifs.

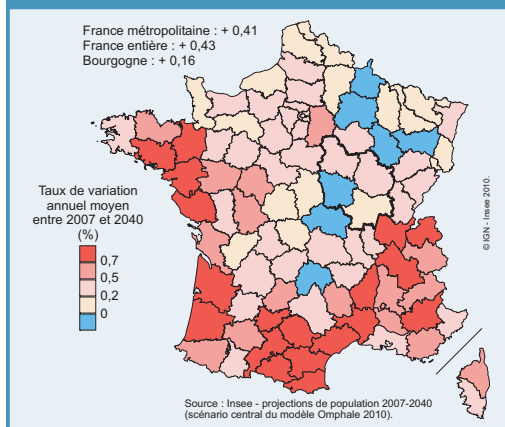
Si les tendances récentes en matière de fécondité, mortalité et migrations se maintiennent, la Bourgogne pourrait compter 1,725 millions d'habitants en 2040. Elle gagnerait ainsi 91 000 habitants par rapport à 2007 : une progression annuelle de 0,16 % en moyenne sur la période, inférieure à celle que devrait connaître la France métropolitaine (+ 0,41 %).

La Bourgogne figurerait parmi les quatre régions françaises les moins dynamiques démographiquement, juste devant la Champagne-Ardenne qui perdrait des habitants, la Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais qui en gagneraient relativement peu. À l'inverse, la population continuerait de croître fortement dans les régions méridionales (Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées) et atlantiques (Pays de Loire, Bretagne, Aquitaine).

Au sein de la région Bourgogne, la situation serait contrastée selon les départements. En Côte-d'Or et dans l'Yonne la population

augmenterait d'environ 0,25 % par an, soit moins que le rythme médian de l'ensemble des départements français (+ 0,36 %). En Saône-et-Loire, cette croissance

Sept départements en baisse démographique dont la Nièvre



Méthodologie et définitions

Les projections démographiques à l'horizon 2040 présentées dans cette publication sont réalisées à l'aide du modèle « Omphale 2010 ». Il consiste à simuler l'évolution de la population par sexe et âge à l'aide de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations. Le modèle fait évoluer ces composantes selon divers scénarii en prenant comme point de départ la population recensée au 1er janvier 2007, sans intégrer les facteurs exogènes comme le marché foncier ou l'impact des politiques publiques territoriales. Ces projections ne peuvent donc s'assimiler à des prévisions.

Les projections commentées ici sont celles élaborées avec les hypothèses du scénario dit « central » qui prolonge les tendances départementales les plus récemment observées en termes d'indicateurs démographiques. La fécondité est maintenue à son niveau de 2007, la mortalité baisse au même rythme qu'au niveau national, les quotients migratoires par âge calculés entre 2000 et 2009 sont conservés sur la période de projections.

Solde naturel : différence entre le nombre des naissances et celui des décès.

Solde migratoire : différence entre les arrivées de population et les départs.



N°163 - Décembre 2010

démographique serait deux fois plus faible tandis que la Nièvre ferait partie des sept départements où la population baisserait.

De plus en plus de décès, moins de naissances

Dans les prochaines années, le nombre de décès devrait dépasser celui des naissances en Bourgogne. Le déficit naturel ne cesserait ensuite de se creuser pour atteindre 5 000 en 2040. Avec l'arrivée aux âges élevés des générations nombreuses nées entre 1945 et 1975, le nombre de décès devrait croître fortement. Les naissances devraient diminuer, les femmes en âge de

Possible regain d'attractivité vis-à-vis de l'Île-de-France et Rhône-Alpes

Évolution projetée du solde migratoire de la Bourgogne avec ses principales régions d'échange entre le début et la fin de la période de projection

	2007-2012	2037-2042	Évolution du solde
Solde migratoire total de la Bourgogne	13 600	25 100	11 500
Avec :			
Île-de-France	17 200	20 100	2 900
Rhône-Alpes	- 2 600	1 800	4 400
Centre	- 800	- 100	700
Languedoc-Roussillon	- 2 600	- 1 800	800
Provence-Alpes- Côte d'Azur	- 1 700	- 1 000	700

Source : Insee - projections de population 2007-2040 (scénario central du modèle Omphale 2010).

Croissance de la population dans trois des quatre départements bourguignons

	Population en 2007	Population en 2040	Taux de variation annuel moyen 2007-2040 (%)
Côte-d'Or	519 000	568 000	+ 0,27
Nièvre	221 500	215 000	- 0,10
Saône-et-Loire	552 000	573 000	+ 0,11
Yonne	341 500	369 000	+ 0,23
Bourgogne	1 634 000	1 725 000	+ 0,16
France métropolitaine	61 795 500	70 734 000	+ 0,41

Source : Insee - projections de population 2007-2040 (scénario central du modèle Omphale 2010).

procréer étant de moins en moins nombreuses, même si leur fécondité est supposée constante.

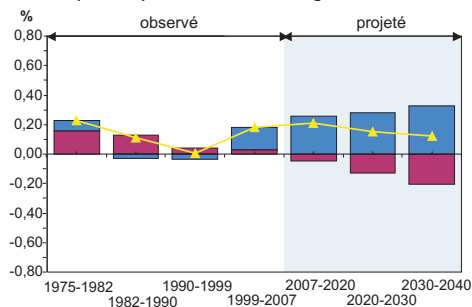
La Bourgogne serait ainsi la quatrième région métropolitaine avec le Limousin, l'Auvergne et la Corse où le solde naturel deviendrait déficitaire. Dix régions les rejoindraient d'ici 2040, alors que dans huit autres, essentiellement situées au nord et dans l'est, le solde naturel se dégraderait mais resterait positif.

Une attractivité qui se renforce

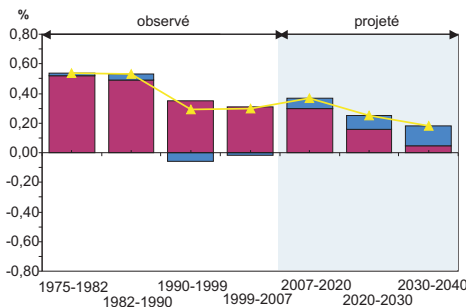
D'ici 2040, la croissance démographique de la Bourgogne devrait donc s'appuyer entièrement sur l'excédent migratoire, différence entre le nombre d'arrivées et celui des départs. Cet excédent pourrait même s'accroître si les comportements migratoires actuels perdurent. La

Baisse du solde naturel et hausse du solde migratoire

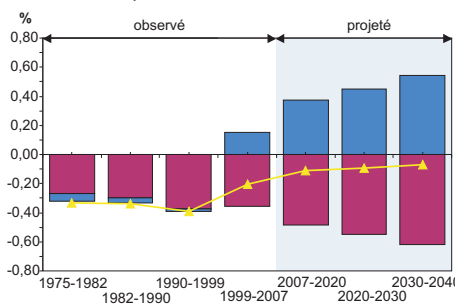
Bourgogne : croissance de la population portée par un excédent migratoire



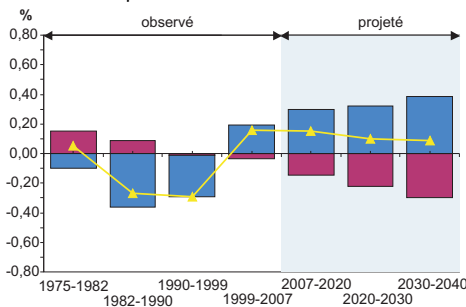
Côte-d'Or : croissance démographique de moins en moins forte



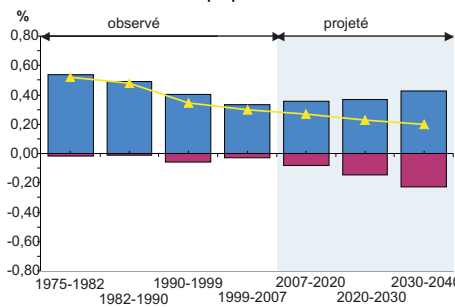
Nièvre : l'attractivité ne compense pas le déficit naturel



Saône-et-Loire : l'excédent migratoire l'emporte sur le déficit naturel



Yonne : l'attractivité tire la croissance de la population



Note de lecture : la population bourguignonne pourrait croître annuellement de 0,15 % entre 2020 et 2030 : le solde migratoire serait positif (plus d'arrivées que de départs) et participerait chaque année à faire augmenter la population de 0,28 % alors que le solde naturel serait négatif (plus de décès que de naissances) et la ferait baisser de 0,13 %.

- ▲ Taux de variation annuel moyen total de la population
- Taux de variation annuel moyen dû au solde migratoire
- Taux de variation annuel moyen dû au solde naturel

Source : Insee - projections de population 2007-2040 (scénario central du modèle Omphale 2010).

Bourgogne attire en effet des retraités en provenance de l'Île-de-France surtout. Or ceux-ci seront de plus en plus nombreux avec le vieillissement de la population et donc leurs arrivées en Bourgogne pourraient augmenter. À l'inverse, les jeunes qui partent vers l'Île-de-France et les actifs qui rejoignent Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur pourraient être moins nombreux.

Alors que l'attractivité des régions du sud devrait se tasser, la Bourgogne comme l'Auvergne ou le Limousin devraient au contraire bénéficier d'un regain d'attractivité.

Croissance dans trois départements

La Côte-d'Or pourrait compter 568 000 habitants en 2040, soit 49 000 habitants de plus qu'en 2007. La croissance de la population serait de

Un nouvel exercice de projections

Les résultats présentés dans cette publication sont un nouvel exercice de projections de population. Ils tiennent compte des derniers résultats en termes de démographie et s'appuient sur une nouvelle méthode. Ce nouvel exercice réévalue de 86 000 personnes la population de la Bourgogne à l'horizon 2030 par rapport aux précédents résultats publiés en 2007.

La fécondité et l'espérance de vie évoluent plus favorablement que ce qui était envisagé dans le précédent exercice de projections. De même la prise en compte des comportements migratoires observés entre 2000 et 2009, au lieu de ceux de la période 1990-2005, conduit à réévaluer la population régionale, dont l'attractivité s'est légèrement renforcée.

Par ailleurs, la nouvelle méthode prend en compte les profils de fécondité, de mortalité par âge au niveau de chaque département. Les migrations sont aussi mieux anticipées car elles tiennent compte de la démographie des lieux d'origine et de destination des flux migratoires.

Les projections de population de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de Saône-et-Loire sont ainsi revues à la hausse du fait d'un solde migratoire à venir nettement plus favorable. En revanche, la croissance démographique de l'Yonne est revue en baisse en raison d'un solde migratoire moins positif que celui précédemment envisagé.

0,27 % par an en moyenne mais deviendrait moins soutenue au cours du temps. Elle reposerait sur le solde naturel jusqu'en 2030 puis davantage sur le solde migratoire entre 2030 et 2040. Celui-ci deviendrait positif avec la baisse du nombre de départs de jeunes et d'actifs vers le Rhône.

La Saône-et-Loire resterait en 2040 le département le plus peuplé de la Bourgogne avec 573 000 habitants soit 21 000 de plus qu'en 2040. Le déficit naturel devrait se creuser mais serait compensé par un excédent migratoire. Moins de jeunes partiraient vers la Côte-d'Or et le Rhône du fait du vieillissement de la population. À l'inverse, les arrivées d'actifs et de retraités du Rhône, ou de jeunes, d'actifs et de retraités de l'Ain, seraient plus nombreuses.

L'Yonne pourrait compter 369 000 habitants en 2040 soit 27 000 habitants de plus qu'en 2007. La croissance de la population serait de 0,23 % par an et

reposerait uniquement sur l'excédent migratoire. Les départs de jeunes vers la Côte-d'Or devraient diminuer, tandis que les arrivées de Seine-et-Marne, des actifs mais aussi des jeunes et des retraités, augmenteraient. Le solde naturel, déjà légèrement déficitaire, devrait se dégrader encore d'ici 2040 et freiner la croissance de la population icaunaise.

L'attractivité nivernaise limite la perte d'habitants

Avec 215 000 habitants en 2040, la Nièvre en perdrait 7 000 par rapport à 2007. Son déficit naturel continuerait de se creuser. En revanche, l'excédent migratoire devrait beaucoup augmenter : la population vieillissant, moins d'actifs partiraient vers le Cher et moins de jeunes vers la Côte-d'Or ou le Puy-de-Dôme.

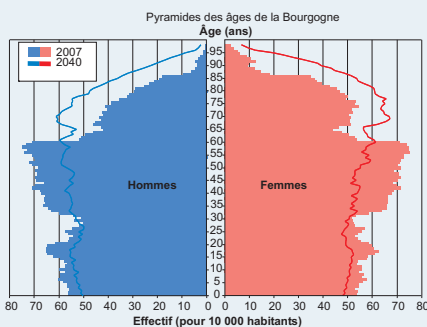
Un vieillissement marqué et général

Avec l'arrivée aux âges élevés des générations du baby-boom et l'amélioration de l'espérance de vie, les personnes âgées seront de plus en plus nombreuses. En 2040, la région pourrait ainsi compter 208 000 personnes de 80 ans et plus, soit deux fois plus qu'en 2007. Leur part dans la population totale (12 %) serait une des plus élevées des régions de France avec la Corse et le Limousin.

À l'inverse, les jeunes de moins de 20 ans seraient un peu moins nombreux : 20 000 de moins entre 2007 et 2040 et leur part dans la population passerait de 23 % à 21 %.

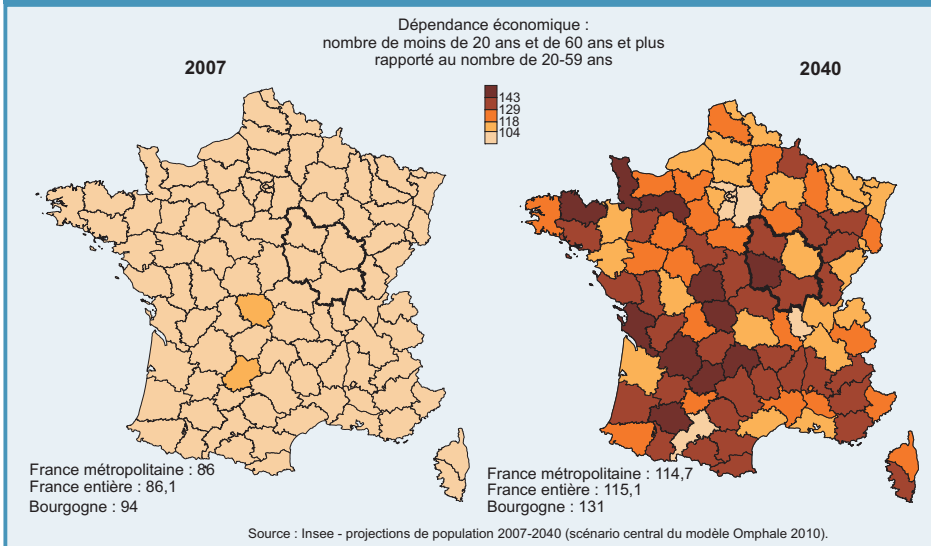
Au total le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans et de plus de 60 ans devrait augmenter. À l'inverse, celui des personnes potentiellement actives c'est-à-dire âgées de 20 à 60 ans devrait diminuer.

Avec le vieillissement des baby-boomers, hausse du nombre de personnes âgées



Source : Insee - projections de population 2007-2040 (scénario central du modèle Omphale 2010).

Moins d'actifs, davantage d'inactifs



Source : Insee - projections de population 2007-2040 (scénario central du modèle Omphale 2010).

Le ratio de dépendance économique, rapport entre ces deux populations, passerait ainsi de 94 en 2007 à 131 en 2040. Autrement dit, en 2040, il y aurait en Bourgogne 131 inactifs pour 100 actifs. En France métropolitaine, seules Poitou-Charentes et Basse-Normandie enregistreraient un ratio plus élevé, autour de 133 alors qu'il serait le plus faible en Île-de-France (94).

Dans la Nièvre ce ratio de dépendance économique pourrait s'élever à 156, classant ce

département en troisième position des départements métropolitains derrière la Creuse et le Lot. Ce ratio serait nettement plus bas en Côte-d'Or, de l'ordre de 113, un niveau comparable à ceux de la Somme ou de la Moselle et proche de la moyenne nationale. La Saône-et-Loire et l'Yonne se situeraient en position intermédiaire avec des ratios de 139 et 137.

■ Céline Silactchom et David Brion

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Chef du Service Études et Diffusion :
Robert Morel-Chevillet

Rédactrice en chef :
Christine Charton

Maquette PAO :
Thierry Poisse

Cartographie :
Christophe Clémence

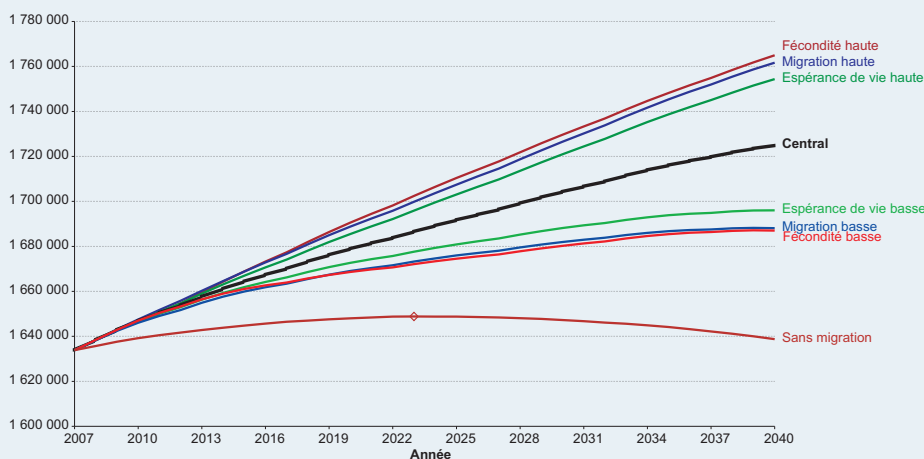
Dépôt légal :
à parution
ISSN 1246-483 X
© Insee 2010

Hausse de la population bourguignonne dans 8 scénarii différents

À partir du scénario *central* qui prolonge les tendances, sept autres scénarii ont été étudiés : *fécondité haute* ou *basse*, *espérance de vie haute* ou *basse*, *migrations hautes*, *basses* ou *nulles*.

En 2040, la Bourgogne pourrait ainsi compter entre 1,639 et 1,765 millions d'habitants selon les scénarii : sa population serait en hausse par rapport à 2007 dans tous les cas. Seul un scénario *sans migration* provoquerait une baisse de population à partir de 2024, ce scénario mesurant par différence l'effet des migrations sur la population régionale.

Projections de la population pour la Bourgogne à l'horizon 2040 selon 8 scénarii



Pour la Côte-d'Or et l'Yonne, tous les scénarii étudiés envisagent une hausse de la population, plus marquée en cas de *fécondité haute* et moins prononcée dans l'hypothèse *sans migration*. En 2040, la Côte-d'Or pourrait ainsi compter entre 544 000 et 584 000 habitants, l'Yonne entre 349 000 et 377 000.

Les résultats pour la Saône-et-Loire sont contrastés. Seul le scénario *sans migration* aboutirait à une stabilité de la population jusqu'en 2030 puis à une baisse. Les autres scénarii conduiraient à une croissance modérée voire faible à partir de 2010. La Saône-et-Loire compterait ainsi entre 545 000 et 585 000 habitants en 2040.

La population nivernaise baisse dans tous les scénarii, une baisse très marquée dans l'hypothèse *sans migration*, nettement plus modérée en cas d'*espérance de vie haute*. Entre 201 000 et 219 000 personnes pourraient résider dans la Nièvre en 2040.

Source : Insee - projections de population 2007-2040 (modèle Omphale 2010).

POUR EN SAVOIR PLUS

- La population des régions en 2040 : les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer - Insee Première n° 1326 - décembre 2010.
- Projections de population à l'horizon 2060, un tiers de la population âgée de plus de 60 ans - Insee Première n° 1320 - octobre 2010.
- La Bourgogne gagne des habitants autour des villes-centres et le long des grands axes - Insee Bourgogne n° 150 - janvier 2009.
- À l'horizon 2030, autant de Bourguignons qu'en 2005 mais plus âgés - Insee Bourgogne n° 142 - novembre 2007.